

**Compte Rendu du Conseil d'Administration du 18 juin 2014**

**PRESENTS :** Christophe CHOUX, Denise BAROMYKINE, Chantal FOUBLE, Danielle REVOL, Philippe ROUIX, Pierre TISSEUL, Jean Luc ALEPEE, Pape NDIAYE

**ABSENT EXCUSE :** Marc BERANGER

**ABSENTS NON EXCUSES :** Fabrice COMPAGNON, Alain MILLION

**Rappel : Les réunions futures débuteront à 20h30**

**1/ Désignation de la secrétaire de séance.**

Chantal FOUBLE

**2/ Validation du CR CA du 09/04/14**

Validé à l'unanimité

**3/ ZAC**

Des demandes individuelles d'intervention auprès de la mairie se voient parfois honorées, certains travaux sont donc réalisés ce qui est très positif, mais il est dommage que ces demandes ne soient pas données en copie à l'Association, cette dernière ne pouvant alors pas relayer et appuyer ces dossiers auprès de la municipalité. Une bonne cohésion dans la prise en charge de la ZAC est nécessaire.

Dans les espaces, les mauvaises herbes ne sont pas enlevées et étouffent les bosquets, qui sont eux-mêmes envahis par beaucoup de débris.

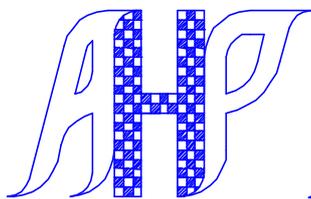
Le rapport de visite de la ZAC par les membres du bureau ne pourra être validé ce jour du fait du travail important restant à réaliser. Afin de limiter les documents, le dossier réalisé en 2013 sera repris et complété en fonction des travaux effectués ou non par les services techniques. Le compte-rendu sera remis à la mairie, au Directeur des services techniques et des espaces verts et sera adressé à l'élu responsable

A noter que les ragondins sont toujours présents. (Courrier à adresser à Monsieur ADROIT CAMC ->Action Pierre)

Il est remis en question le problème des feux tricolores de la rue des pêcheurs – faudrait-il un décalage sur la rue des pêcheurs, pour tourner à gauche au niveau des écoles ? D'autre part on constate la non régularité des feux rue des Ecoles, rue des Pêcheurs. Ne peut-on mettre un compteur de décompte au niveau de celui-ci ?

Pierre TISSEUL signale qu'il n'y a pas de panneau « Attention Ecole » ni de feu pour les pistes cyclables. A noter également la dangerosité de la vitesse, peut-on faire verbaliser par la police municipale ?

(Courrier à la mairie et à l'AMC -> Action Philippe).



Le RV auprès de la mairie était proposé pour le 12 juin, mais ce rendez-vous sera repoussé à la rentrée de septembre un samedi matin.

Une réunion d'information concernant le forum des associations du 07.09.14 a lieu le lundi 23 juin 2014 à 18h30, Pierre TISSEUL se propose d'y aller.

En général, les habitants de la ZAC se montrent satisfaits de l'aménagement de la rue des Pêcheurs et du rond point au niveau du canal. Néanmoins, l'association serait heureuse de faire un point avec les services techniques.

PARKING DES 3 MOULINS, consignes d'utilisation, voir Me GAILLARD (Action -> ???).

#### **4/ ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :**

Pierre va relancer les services techniques. Si rien n'est fait avant septembre 14, ce sera notre dossier de rentrée, une décision sera prise sur l'action spécifique à mener (pétition ?).

Pape NDIAYE, demande qu'à l'ordre du jour de la prochaine REUNION de septembre soit notée l'organisation éventuelle d'une FETE DE QUARTIER. (Concert, compétition ...)

#### **5/ Administratif :**

Nombre d'adhérents au 20/06/2014 : 42

Vérifier que le changement d'adresse de l'association a bien été fait auprès de l'assurance et de la banque. (Action -> Philippe)

Fin de la réunion 22h10